

LE POINT JUSTICE

Le point justice est un lieu d'information et d'aide aux habitants dans les démarches administratives et juridiques.

- Permanences gratuites
- Service public ouvert à tous
- Accueil personnalisé et confidentiel
- Information juridique de 1er niveau
- Aide à la lecture administrative
- Orientation vers d'autres structures

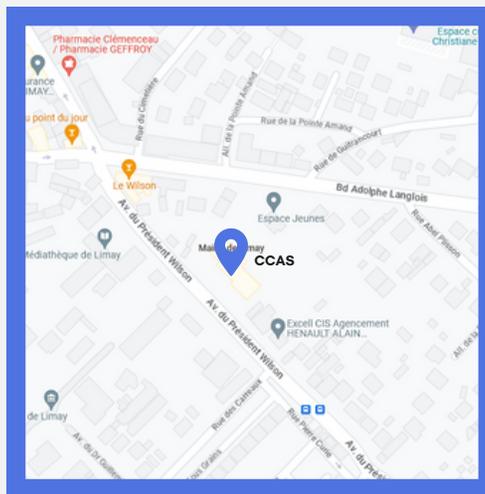
Mairie et Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél : 01 34 97 27 01

Adresse :

Hôtel de Ville

5 avenue du Président Wilson
78520 Limay



Horaires :

Du lundi au vendredi :
8h30-12h00/13h30-17h30

Samedi : 9h00-12h30



ÊTRE CONSEILLÉ ET
ACCOMPAGNÉ

VOS DROITS

La Ville propose avec ses partenaires de répondre à vos interrogations et de trouver des solutions à vos problèmes

VOUS CONSEILLER ET VOUS ACCOMPAGNER

SANTÉ

CRAMIF (service social)

Accompagnement et soutien des publics fragilisés par la maladie, un accident et/ou un arrêt de travail.

- Permanences tous les jeudis
- Rendez-vous au 3646 dites "service social" ou par votre compte Ameli, rubrique "contacter le service social"

LOGEMENT

ADIL

Informe sur vos droits et obligations, sur les solutions en matière de logement et sur les aspects juridiques et financiers de vos projets d'accèsion à la propriété : financement, contrats, assurances, fiscalité, copropriété, location et réglementations.

- 1 permanence tous les 15 jours : le lundi de 9h à 12h
- Rendez-vous au 01 34 97 27 01 ou accueilccas@ville-limay.fr

FAMILLE

CAF (service social)

Permanence de travailleurs sociaux dans le cadre de suivis des familles.

- Prise de rendez-vous auprès du travailleur social de la CAF

DIVERS

Écrivain public

Rédige des courriers administratifs et juridiques.

- Rendez-vous au 01 34 97 27 01 ou accueilccas@ville-limay.fr

ADMINISTRATIF

Nouvelles Voies

Accompagnement dans vos démarches administratives et juridiques.

- 2 permanences par mois le jeudi matin
- Rendez-vous au 01 46 01 02 47

JURIDIQUE

Avocat

Conseil juridique par le Barreau de Versailles dans tous les domaines.

- 1 permanence par mois : le 2ème samedi matin de chaque mois
- Rendez-vous au 01 34 97 27 01

JURIDIQUE

CIDFF

Information juridique en droit de la famille, du travail, de la consommation, aide aux victimes.

- Permanences tous les vendredis après-midi
- Rendez-vous au 01 34 97 27 01 ou accueilccas@ville-limay.fr

JURIDIQUE

Conciliateur de justice

Règle à l'amiable des différends et trouve une solution aux litiges.

- Permanence tous les jeudis après-midi
- Rendez-vous au 01 34 97 27 01 ou accueilccas@ville-limay.fr

ÉCOUTE

APAJH

Écoute et soutien avec un psychologue, pour des jeunes ou des parents qui souhaitent échanger sur des questions diverses liées à la parentalité.

- 2 permanences par mois à la médiathèque : le mercredi de 14h à 17h, entrée libre, gratuit et sans rendez-vous

CONFLITS

Police Nationale

Recueil des doléances des habitants, réponse aux questions, gestion des conflits de voisinage et accompagnement des requérants par deux délégués à la cohésion police/population du commissariat de Mantes-la-Jolie.

- Permanences tous les mardis après-midi
- Rendez-vous au 01 34 97 27 27 ou prevention@ville-limay.fr
- Pour être accompagné dans vos démarches : www.masecurite.interieur.gouv.fr

MÉDIATION

Centre Yvelines Médiation

Restaure le dialogue et recherche des solutions amiables pour tous les conflits de la vie courante : famille, travail, voisinage, logement, immobilier, consommation, commerce et administration.

- Permanences téléphoniques au 01 39 49 46 47

Numéros utiles

- Allô enfance en danger : **119**
- Infos migrants : **01 53 26 52 82**
- Aides aux victimes : **116 006**
- Violences conjugales : **3919**
- Maltraitance personnes âgées ou en situation de handicap : **3977**
- ADIL (logement) : **01 39 50 84 72**
- Allo Solidarités : **01 30 83 68 36**
- Numéro unique de l'accès au droit : **3039**